



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, S. Mercet, Nicolas Laks
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, S. Pérou, S Baud, M. Bourguignon
Formant la majorité des membres en exercice.
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, R. Cusin
Pouvoirs : T. Eudes donnée à S. Baud,
C. Arhuero donné à M. Genoud
Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	12
Votants	14
Dont pouvoirs	02

N° 2024-31

FINANCES- Demande de subvention au titre du fonds vert pour la rénovation énergétique de l'immeuble 25 rue Beaupré

La commune de Beaumont souhaite rénover un de ses bâtiments situés au 25 rue Beaupré (maison Chaffard).

Le 25 rue Beaupré comprend un commerce au rez-de-chaussée et deux logements dans les étages.

Ce bâtiment relativement vétuste en particulier d'un point de vue énergétique nécessitent des travaux lourds afin d'atteindre les objectifs d'économie énergétique et d'améliorer le confort des utilisateurs et locataires.

La commune a choisi après consultation, un maître d'œuvre, le cabinet Nepsen, en charge de nous épauler dans le lancement de ces travaux que nous souhaitons le plus rapide possible dans le respect des délais légaux des marchés publics.

Le devis estimatif pour la rénovation du 25 rue Beaupré s'élève quant à lui à 302 724.00 € TTC soit 252 270.00€ HT

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de :

- Demander une subvention au titre du fonds vert à hauteur de 30 % du montant des travaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie Laks

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,



Le maire,

Marc Genoud